



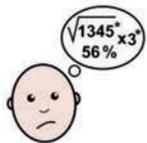
Catalogue des formations 2021

Approches et outils de
Communication Alternative et Améliorée
pour les personnes en situation
de handicap de communication.





Pour certaines personnes avec handicap,



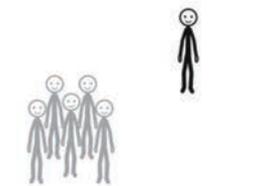
c'est difficile



de parler, de comprendre, ou se faire comprendre.



Alors,



elles se sentent seules



ou tristes.



Les familles et les professionnels doivent les aider



à communiquer



mieux.



Les signes, les pictogrammes, le FALC, les tableaux de communication, les appareils de communication, les tablettes et ordinateurs...



CAA



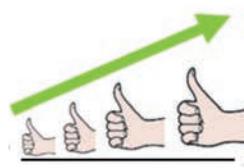
C'est la Communication Alternative et Améliorée : CAA.



Pendant les formations Isaac,



on cherche



comment améliorer



la communication pour tout le monde.

Bonjour à vous,

Introduire, développer et utiliser la Communication Alternative et Améliorée au quotidien des personnes en situation de handicap de communication :

- Nécessite d'agir tant au niveau individuel dans le cadre du projet individuel de communication qu'au niveau de la communication institutionnelle si besoin (accessibilité des outils obligatoires de la loi 2002-2, cvs...). Nous ne saurions prétendre au respect de l'expression et au soutien de la participation des personnes si nous ne nous sommes pas adaptés à leurs capacités communicationnelles,
- Implique l'engagement de tous les acteurs : les cadres pilotes du changement bien sûr, les équipes transdisciplinaires évidemment, et les familles partenaires incontournables de réussite.

Dans ce parcours conjuguant parcours de formation, conduite de projet et supervision se construit une culture institutionnelle et plus généralement, sociale, de la Communication Alternative et Améliorée, respectueuse des personnes accompagnées et des familles.

Ce catalogue vous propose des réponses à ces besoins.

Nous saurons vous proposer un projet de formation, un parcours d'amélioration de vos pratiques professionnelles sur mesure.

N'hésitez pas à contacter l'Institut Motricité Cérébrale qui se charge de l'organisation de nos formations.

Bonne lecture.

Sylvie Guyot
Présidente ISAAC Francophone

La mod

Ou comment être soi-même

L'apprentissage de la CAA, quel que soit le moyen utilisé, devrait se faire par immersion plutôt qu'avec un apprentissage académique. Tout bébé, petit, puis enfant, apprend sa langue maternelle en écoutant ses parents et ses proches lui parler dans sa langue, code qui lui est donné à entendre et à voir, dans les différentes fonctions de la communication. Cet apprentissage de la langue (si difficile plus tard) se fait progressivement, par le miracle de la maturation neurologique, certes, mais surtout par l'immersion dans cet environnement linguistiquement nourricier que lui offre sa famille et ses proches. Que ce soient des gestes et des signes, des images et pictogrammes ou un appareil, les proches devraient dans la mesure du possible, parler à l'enfant, simplement, en rajoutant à leurs mots le signe ou le picto portant l'idée maîtresse du message.

Afférences

Chez le Bébé valide dével

Langue orale



Ils me parlent !
Même si je comprends, comment
je peux leur répondre ?
La CAA n'existe pas
dans mon environnement !!

Chez l'enfant en difficulté d'expr

Langue orale



Ah, là je vois et j'entends
des choses que
je peux faire moi aussi !

Si on veut enseig

Langue CAA + langue orale



Modélisation

comme un modèle de langage

Un mot d'abord puis peut-être deux, puis trois mots lui seraient ainsi offerts à voir et à entendre, dans un contexte propice à l'apprentissage à la fois du vocabulaire et des fonctions de communication.

Ce catalogue vous donnera différentes approches de CAA, toutes intégrant cette notion de "modélisation".

Différences

Développement du langage oral



Langue parlée

Communication orale avec troubles associés



Langue CAA

Comment je peux inventer une langue que je ne vois pas et que je n'entends pas ?

Apprentissage de la langue CAA



Langue CAA



Ah donc, ben...
J'essaie de montrer un truc...
Je fais quelque chose avec mes mains...
Youpiiii ! Elle a compris que je veux m'asseoir !!!

CAA = C A A

ommunication
lternative
Améliorée



Les formations se font sous le numéro de déclaration de l'Institut Motricité cérébrale.



SOMMAIRE

Formation INTER

- 7 Différents outils au service de la Communication Alternative et Améliorée : Choix et Mise en place
- 8 Communication Alternative et Améliorée et pratiques orthophoniques
- 9 Outils technologiques en CAA, tablettes et applications, que et comment choisir ?
- 10 Les Classeurs de communication PODD®
- 11 Les "Talking Mats"® ou tapis de discussion
- 12 Communication alternative et améliorée et soin : pour un meilleur accompagnement des soins

Formation INTRA

- 13 Communication Alternative et Améliorée en structures d'accueil de la petite enfance
- 14 Polyhandicap et communication alternative : approche environnementale
- 15 Communication alternative et améliorée : Approche générale
- 16 Evaluer et faciliter la communication des personnes en situation de handicap complexe
- 17 Communication alternative et Projet Personnalisé d'Accompagnement
- 18 CAA : prévention et sécurité au quotidien
- 19 Prestation à domicile : communication alternative et améliorée et bien-être
- 20 L'obligation des établissements et services à développer leur communication adaptée à leur public: Un enjeu de qualité
- 21 Formation spécifique sur un outil technologique en CAA
- 22 Liste des formateurs
- 23 Modalités d'inscription

Différents outils au service de la Communication Alternative et Améliorée : Choix et mise en place

Nous tous, citoyens autonomes, utilisons des formes de communication variées, en appui ou en complément du langage oral : ce sont des gestes, des signes, des images (photos, dessins, pictogrammes), des mots écrits, parfois à l'aide d'outils technologiques. Ils nous permettent aussi de soutenir notre mémoire ou notre pensée : ce sont des pense-bêtes, des listes, des agendas, des schémas, des cartes mentales (mind maps) etc...

Les mêmes outils permettent à la personne en situation de handicap de compenser ses difficultés à comprendre et à se faire comprendre, ou à élaborer sa pensée. Elle en a donc encore plus besoin que tout un chacun, ceci aux différentes étapes de sa vie et de ses apprentissages.

Ces outils peuvent être plus développés que les nôtres. Cela nous confronte à la difficulté de choisir celui qui pourrait être le plus adapté aux compétences et aux besoins de la personne en situation de handicap complexe de communication, et qui lui permettrait de bénéficier de stratégies opératoires diverses en fonction des différents contextes et partenaires.

Ces deux journées passeront en revue les différentes techniques ; plusieurs d'entre elles nous viennent de pays étrangers où elles sont utilisées couramment.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Savoir évaluer l'intérêt des différentes techniques de CAA en fonction de la population.
- Quelles techniques choisir ?
- Intégrer ces techniques dans une approche institutionnelle, pluridisciplinaire avec la famille et les proches.

PROGRAMME

Théorique

- Communication : langage, langage oral, pragmatique.
- Représentations du langage.
- Aspects sensoriel, proprioceptif, moteur, mnésique, cognitif, linguistique.

Pratique

- Connaître différentes techniques proposées :
 - Echange d'images,
 - Classeur de pictogrammes avec approche pragmatique,
 - Pictogrammes à manipuler en support à la pensée dans un entretien spécifique,
 - Organisations en arborescence,
 - Fiches de dialogue,
 - Différents systèmes de gestes et de signes.
- Connaître les différentes ressources.
- Différents outils : forces et limites
 - Vocabulaire de base,
 - Multi-modalité,
 - Modélisation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentations théoriques, diaporamas, illustrations et vidéos.

Temps d'échange et mise en pratique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Au cours de la formation, les participants seront évalués sur les différents critères de choix. A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation de la satisfaction sera proposé.

INTERVENANTES

Elisabeth Cataix-Nègre, ergothérapeute et Marie Voisin Du Buit, orthophoniste.

PUBLIC :

Tous les professionnels et parents, concernés au quotidien par les difficultés de communication.

DATE : 15 et 16 novembre 2021

DURÉE : 14 heures

TARIF FAMILLE : 350€

TARIF FORMATION CONTINUE
: 500€

LIEU : Paris

FORMATIONS INTER

Communication Alternative et Améliorée et pratiques orthophoniques

Tant en exercice libéral qu'en exercice salarié, les orthophonistes peuvent être amené.e.s à accompagner des patients porteurs de handicaps divers, pour lesquels la proposition d'outils de Communication Alternative et Améliorée est incontournable. Lors de cette formation, les intervenants proposeront de découvrir les outils existants, leurs avantages et leurs inconvénients, et les profils de patients auxquels ils sont destinés, de connaître l'état de la recherche au sujet des différents types d'outils, mais également les outils d'évaluation préalables.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation le stagiaire sera à même de :

- Évaluer les compétences de communication de personnes porteuses de handicap.
- Identifier les différentes méthodes de communication existantes et définir les données actuelles sur la CAA.
- Construire différents outils de communication adaptés et accompagner les différents acteurs dans la pratique de la CAA.

PROGRAMME

1. Apport de connaissance et évaluation.

- Données actuelles sur la CAA.
- La CAA : pour qui ?
- Inventaire des méthodes de communication existantes : des démarches différentes mais complémentaires.
- Présentation de profils types de personnes.
- Évaluation de la communication de l'enfant porteur de handicap : outils à disposition, quels partenariats ?

2. Mise en place d'une démarche de CAA.

- Suite à l'évaluation orthophonique : quel projet thérapeutique ?
- Mise en place du classeur de communication :
 - . Quand et comment commencer ?
 - . Choix du vocabulaire (outils « robustes »),
 - . Proposition d'adaptations possibles d'outils existants,
 - . Modélisation,
 - . Analyses de vidéos,
 - . Témoignage de parents.
- Les outils à disposition :
 - . Classeur de vie,
 - . Emploi du temps visuel,
 - . Tableaux de langage assisté.

3. Accompagnement parental, implication des différents acteurs.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Grâce à des interventions illustrées de cas cliniques, la construction d'outils de communication sera abordée, ainsi que les thématiques du partenariat avec les familles et les autres professionnels de l'équipe, dans la proposition de ces outils. Utilisation de vidéos et présentation d'outils.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances des stagiaires en amont et en aval, grâce à des questionnaires. Questionnaire de satisfaction.

INTERVENANTES

Agnès Lévêque, Marie Voisin-Du Buit, orthophonistes.

PUBLIC :

Orthophonistes diplômé.e.s

DATES ET LIEUX :

- 15 et 16 décembre 2021 à Paris
- 14 et 15 juin 2021 à Rennes

DUREE : 14 heures sur 2 jours en présentiel

TARIF PROFESSIONNEL :
500 €

Outils technologiques en CAA, tablettes et applications, que et comment choisir ?

Présentation du concept, de la méthode ou du matériel sur lequel porte la formation :

Lors de cette formation, l'intervenant parcourra le champ des outils technologiques de la Communication Alternative et Améliorée. Après un rappel sur les bases de la CAA le formateur insistera sur l'échange d'expériences et se servira de ces échanges pour présenter les aspects théoriques et les aspects pratiques des outils technologiques.

Seront abordés les critères de choix entre les logiciels, les applications et les équipements technologiques (tablettes, équipements spécifiques).

Un outil d'évaluation sera présenté.

Un cadre de préconisation et de mise en place auprès du patient, de la famille sera proposé. Le formateur proposera des arguments à présenter aux familles, aux patients, et aux milieux institutionnels.

PRÉ-REQUIS

Pas de prérequis indispensable. Il est demandé de venir avec un PC.

OBJECTIFS

- L'objectif principal de la formation est de savoir préconiser l'outil informatique (logiciel et/ou matériel) correspondant aux besoins du patient dans le domaine de la CAA.

Pour cela les objectifs secondaires sont :

- Connaître les différentes possibilités ergonomiques des outils.
- Etre en mesure d'accompagner la personne dans l'apprentissage de l'utilisation de son outil.
- Connaître des exemples d'utilisation ainsi que leurs limites.

PROGRAMME

Première demi-journée :

- Rappel sur la Communication Alternative et Améliorée illustré par de nombreux exemples avec vidéo.
- Description des outils logiciels et applications.
- Description des outils technologiques : tablettes standards et dédiées.

Deuxième demi-journée :

Ateliers :

- Logiciels et applications : études de situations.
- Tablettes standards et dédiées : Etudes de situations.
- Outil de comparaison ergonomique.

Dernière partie :

- Connaissance des acteurs de ce marché.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposés théoriques, vidéos, photos.
- Mises en situations simulées.
- Manipulations de matériels.
- Tableaux comparatifs.
- Support de cours.

Il sera demandé à chaque participant de participer à la recherche des solutions adaptées. Le formateur formulera des recommandations et pistes d'amélioration au cours de cette analyse de pratiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en amont de la formation sur les pratiques professionnelles, questionnaire de connaissance, questionnaire d'évaluation sur l'animation, le contenu et les moyens pédagogiques

INTERVENANT

Joël Pansard, Ergothérapeute.

PUBLIC :

Ergothérapeutes, orthophonistes, éducateurs/trices spécialisés, AMP et de façon plus générale tout personnel concerné par la communication de la personne en situation de handicap.

Il est demandé de venir avec un PC.

DURÉE : 7 heures

TARIF : 245 €

DATES : 20 septembre 2021

LIEU : Paris

FORMATIONS INTER

Les Classeurs de communication PODD® Atelier d'initiation

Le système de communication PODD® (Pragmatic Organisation Dynamic Display), est très utilisé dans les pays anglo-saxons et d'Europe du Nord. Il a été créé à l'origine par une orthophoniste australienne Gayle Porter. L'originalité de la démarche PODD® se situe dans l'organisation et le classement des pictogrammes.

Le classement est en effet à la fois non seulement thématique, mais aussi pragmatique c'est à dire suivant les fonctions du langage, donnant ainsi un schéma de pensée, et levant les ambiguïtés des messages exprimés par pointages de pictogrammes.

L'utilisation est la plupart du temps au début pilotée par le partenaire qui offre un apport réceptif auditif et visuel, montre un modèle d'utilisation, tout en proposant à voix haute la démarche de recherche des éléments du langage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Découvrir le système PODD®.
- Savoir utiliser des classeurs PODD® et savoir les adapter aux besoins individuels.
- Comprendre les enjeux de la construction d'outils de CAA (organisation du vocabulaire, disposition, accessibilité).
- Saisir l'importance du langage réceptif, et savoir argumenter ce concept.
- Savoir élaborer un environnement favorable au développement du langage au sein de l'équipe.
- Savoir enseigner le système PODD® aux personnes utilisatrices et aux équipes.

PROGRAMME

Jour 1

- La communication : un défi pour les personnes avec difficultés cognitives ou linguistiques.
 - Versant réceptif,
 - Versant expressif,
 - Bain de langage naturel et soutien du partenaire dans un bain de langage adapté,
- La pragmatique de la communication.
 - Fonctions de communication.
- L'organisation des classeurs PODD®.
 - Différents classements.

Jour 2

- Méthodes d'accès.
 - Offrir des afférences linguistiques orales et augmentées sur les versants visuels et auditifs.
- Offrir des apports communicatifs dans la vie quotidienne : étayage linguistique.
 - Adapter les activités dans un but de communication effective et efficace.
- Ateliers pratiques et adaptations aux différents publics.
- Evaluation dynamique de la communication.
 - Par où commencer ? Progressions.
 - Accompagner les aidants familiaux et les professionnels impliqués.
 - Pluridisciplinarité, et évaluation au quotidien.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, ateliers pratiques sur l'utilisation des classeurs en binôme, diaporamas et films.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation en amont de la formation sur les pratiques professionnelles, questionnaire de connaissance, questionnaire d'évaluation sur l'animation, le contenu et les moyens pédagogiques.

INTERVENANTE

Michèle Van Lil, orthophoniste, formatrice certifiée PODD®.

PUBLIC :

Tout professionnel travaillant avec des personnes ayant des difficultés de communication, orthophonistes, ergothérapeutes, éducateurs, psychologues, médecins, personnel soignant, ainsi que les parents.

DATE : 4 et 5 octobre 2021

DURÉE : 14h

TARIF FAMILLE : 350€

TARIF PROFESSIONNEL : 490€

LIEU : Paris

Les “Talking Mats”[®] ou tapis de discussion

Les “Talking Mats”[®], ou “Tapis de Discussion” en français, créés par Joan Murphy (Université de Stirling, Ecosse), sont largement utilisés dans les pays anglo-saxons et nordiques. Ils ont été créés pour aider des personnes – enfants ou adultes – ayant des difficultés de communication à réfléchir à des questions les concernant, et à exprimer leurs opinions. Il s’agit d’un tapis sur lequel on positionne des pictogrammes. Les “Talking Mats”[®] ne sont pas destinés à évaluer les personnes, mais sont un outil pour les aider à s’exprimer elles-mêmes en les aidant à organiser leur pensée et à formuler des nuances.

La recherche confirme la pertinence de l’outil tant chez des enfants, adolescents, adultes et personnes âgées ayant des troubles cognitifs, quelle que soit la pathologie.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Savoir organiser un entretien individuel avec la méthodologie des Talking Mat[®].
- Savoir élaborer un tapis sur des problématiques diverses, en créant des arborescences appropriées pour éviter toute interprétation, et en particulier sur les sujets complexes.
- Savoir adapter sa communication en utilisant le support proposé : c’est à la fois un outil pour aider les professionnels et la personne interviewée.

PROGRAMME

La communication

- Versant réceptif.
- Versant expressif.
- Apport du partenaire dans la communication avec la personne en situation de handicap.

La communication avec les Talking Mats[®] (TM) : une aide à penser

- Présentation de l’outil Talking Mat[®].
- Les règles de bonne utilisation, le cadre à suivre.
- Importance de l’arborescence mentale pour déterminer les items à proposer.

Liens entre les TM et la classification Internationale du Fonctionnement (CIF) de l’OMS

Ateliers pratiques

- L’utilisation des TM dans des cadres différents (enfants, personnes avec déficience intellectuelle, personnes cérébro-lésées, personnes âgées avec troubles cognitifs, personnes en surpoids...).
- Ateliers pratiques selon ces différentes problématiques.
- Supervision des formatrices et partages d’expériences.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques, ateliers pratiques sur l’utilisation des pictogrammes et tapis en binôme, diaporamas et films.

MODALITÉS D’ÉVALUATION

Au cours de la formation, les participants seront évalués sur la mise en situation d’un entretien Talking Mat[®]. A la fin de la formation, un questionnaire d’évaluation de la satisfaction sera proposé.

INTERVENANTE

Marielle Lachenal, médecin, formatrice certifiée Talking Mats[®].

PUBLIC :

Tout professionnel travaillant avec des personnes ayant des difficultés de communication, **psychologues**, orthophonistes, ergothérapeutes, éducateurs, médecins, personnel soignant et familles.

FRAIS PÉDAGOGIQUES :

245€ pour les professionnels et 200€ pour les familles

DURÉE : 7 heures

LIEU ET DATE : 22 novembre 2020

FORMATIONS INTER

Communication Alternative et Améliorée

Pour un meilleur accompagnement des soins

Le programme s'appuie sur :

- La connaissance, la compréhension et l'analyse de situations qui rendent le soin difficile pour la personne et le personnel.
- Les méthodes d'approche de soins techniques : prélèvement sanguin, prise de Tension Artérielle, vaccination, consultations médicales (généralistes ou spécialisées), examens (EEG, IRM, plâtre, points de suture...).
- Les méthodes d'approche de soins de base : toilette, douche, shampoing, brossage des dents, mouchage...

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIF

- Prendre connaissance d'outils et méthodes de CAA.
- Etre en mesure de les utiliser dans le but d'effectuer ou de faire accepter un soin ou une consultation médicale.

PROGRAMME

1. La communication et la Communication Alternative et Améliorée (CAA) : définition.
2. Etat des lieux des obstacles aux soins :
 - La spécificité du handicap.
 - La difficulté d'un dialogue adapté.
 - La gestion de la douleur.
 - Les difficultés des aidants familiaux et des accompagnateurs des structures.
3. Des ambitions partagées, une mobilisation de tous autour de la personne en lien avec les préconisations HAS « Améliorer le parcours de soins des personnes en situation de handicap » (cf biblio).
4. Une démarche par étapes :
 - Le projet personnalisé de soins.
 - L'évaluation de la démarche globale et réajustement de la démarche, évaluation de l'efficacité de l'aide.
5. Les aides techniques.
6. Le réseau de communication.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative et inversée.
- Vidéos, photos, pictogrammes, séquentiels de soins, objets.
- Transmission de supports.
- Analyse d'expériences des stagiaires (présentation de quelques situations de soins, identification des difficultés rencontrées au quotidien. La pédagogie à privilégier est participative en s'appuyant sur les situations vécues par les soignants et les problématiques qui en découlent.
- Il est possible d'organiser cette formation en INTRA établissement.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les participants recevront un questionnaire initial en amont de la formation, puis seront évaluer leur capacité à mettre en place une démarche CAA pendant les soins.

INTERVENANTE

Dominique Ledrapier, Infirmière diplômée d'état.

PUBLIC :

Infirmières, Aide-soignant.e.s, AMP, Aides à Domicile et aidants familiaux.

DURÉE : 7 heures

TARIF : 250€

DATE : 7 juin 2021

LIEU : Strasbourg

Communication Alternative et Améliorée en structures d'accueil de la petite enfance

Les structures d'accueil de la petite enfance, qu'elles soient spécialisées dans l'accueil d'enfants en situation de handicap ou non, peuvent accueillir des enfants qui présentent des handicaps de communication. Permettre à ces enfants de comprendre, de s'exprimer, d'élaborer leur pensée et de s'intégrer au groupe d'enfants nécessite des adaptations environnementales, matérielles et humaines. Cette formation propose aux professionnels de la petite enfance de mettre en place différents outils de Communication Alternative et Améliorée, collectifs et personnalisés, en fonction des lieux et des difficultés rencontrées, mais aussi d'adopter des postures et des stratégies qui favorisent la communication. Un « kit de démarrage » avec des ressources adaptées aux structures d'accueil de la petite enfance sera proposé.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Identifier les divers handicaps de communication chez les jeunes enfants accueillis.
- Définir la CAA, différentes méthodes et outils existants.
- Estimer les besoins au sein d'une structure d'accueil de la petite enfance.
- Construire et utiliser des outils de CAA adaptés en les intégrant dans le quotidien du jeune enfant.
- Adapter l'environnement, adopter une posture et mettre en place des stratégies favorisant le développement de la communication.

PROGRAMME

Communication, Langage, Parole : Développement et troubles

- Le développement de la communication et du langage chez le jeune enfant.
- Communication, pragmatique, le langage oral et les différents niveaux de la « boucle du langage ».
- Divers troubles rencontrés : analyses de cas.

La communication alternative et améliorée

- Définition de la C.A.A, notions importantes et fausses croyances.
- Différents outils et différentes techniques existantes.

Mise en pratique dans les structures d'accueil de la petite-enfance

- Évaluation des besoins en fonction des lieux et des difficultés rencontrées.
- Posture et stratégies pour favoriser le développement de la communication.
- Vocabulaire fréquent.
- Communication signée.
- Aménagement de l'environnement.
- Outils collectifs.
- Outils personnalisés (analyses de cas).
- Implication des familles.
- Généralisation auprès des professionnels et pérennisation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs de la formation sont co-construits par l'équipe et le formateur, le programme est à adapter en fonction des situations rencontrées. Le but est d'acquies un cadre de référence commun et un plan d'action pour la mise en œuvre d'une Communication Alternative et Améliorée. La formation est une alternance de temps théoriques et pratiques. La pratique se fait à partir des documents, illustrations, situations apportées par les professionnels en formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz sur l'évaluation des acquis à partir de projets co-construits pendant la formation. Questionnaire de satisfaction.

INTERVENANTES

Judith Labouverie, orthophoniste. Elisabeth Cataix Nègre, ergothérapeute.

PUBLIC :

Professionnels des structures d'accueil de la petite enfance, personnel éducatif et thérapeutique, cadres. Spécialisée dans l'accueil d'enfants en situation de handicap.

DURÉE :

2 jours soit 14 heures

FORMATIONS INTRA

Polyhandicap et communication alternative : approche environnementale

Une personne avec polyhandicap ou déficience intellectuelle et cognitive importante, privée de communication orale, nécessite un environnement humain et matériel d'autant plus attentif que ses moyens d'expression sont limités.

Elle peut avoir besoin d'outils de communication adaptés et personnels (cahier de vie, passeport de communication), ou de quelques outils avec voix enregistrée ou synthétique (boutons parlants, boîtes à messages, applications, etc...). Mais elle a avant tout besoin d'un environnement qui lui montre d'autres canaux de communication gestuels et visuels : un bain de langage adapté et alternatif,

- pour renforcer son attention et sa compréhension,
- pour l'amener peut être, en ayant vécu l'intérêt dans sa vie quotidienne, à les utiliser en expression : c'est le but.

Des outils doivent être adaptés dans son environnement personnel et institutionnel : images ou pictos, voire objets référence tactiles pour représenter des activités, plannings et affichages adaptés, fiches de dialogue destinés à donner de l'information, ou à converser avec la personne sur le thème affiché.

La formation s'attachera à faire le lien entre l'information donnée et le traitement possible de cette information par la personne.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Savoir identifier les modalités de communication, et les besoins d'une personne en situation de polyhandicap ou de grande déficience intellectuelle.
- Analyser, savoir construire et utiliser des outils environnementaux pour faciliter la communication des personnes accueillies.
- Donner une information structurée et en adapter la forme.
- Amener les personnes à comprendre l'information donnée, pouvoir la traiter, puis s'exprimer à ce propos.
- Mettre en place et utiliser des cahiers de vie pour assurer pour tous une continuité identitaire.

PROGRAMME

Généralités

- Communication : définitions, fonctions de communication.
- Bain de langage : quel bain de langage (adapté et alternatif) pour ces personnes qui ne parlent pas ?
- Informer sur les différents types de moyens et codes de communication.
- La modélisation: pour un meilleur étayage du langage : la posture interactive de modélisation.

Approche environnementale

- Aménager les informations et les affichages pour donner plus de moyens de communication. Les utiliser au quotidien, avec tous, et par tous.
- Observer pour évaluer les capacités langagières et ergonomiques d'une personne privée de communication verbale.
- Approche technique (moyens, positionnements).
- Identifier l'existant et les moyens utilisés dans la structure.
- Analyser l'environnement du point de vue de l'espace et des circulations pour placer les outils dans des lieux pertinents.
- Evaluer l'intérêt d'une telle approche.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation est une alternance de séquences théoriques (exposés) et pratiques (à partir de séquences vidéo, retours d'expériences, échanges de pratique entre stagiaires et études de cas). Le travail de formation se servira des documents de l'établissement (pédagogie inversée). Retour d'expériences, étude de cas.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz sur l'évaluation des acquis à partir de projets co-construits pendant la formation. Questionnaire de satisfaction.

INTERVENANTS

Sylve Guyot, directrice d'établissement, Elisabeth Cataix Negre et Joël Pansard, ergothérapeutes, et Marie Voisin du Buit, orthophoniste.

PUBLIC :

orthophonistes, ergothérapeutes, éducateurs, aidant familiaux et professionnels.

DURÉE :

14 heures minimum

FORMATIONS INTRA

Communication Alternative et Améliorée Approche générale

Une personne privée de communication orale, qu'elle soit cérébro-lésée ou porteuse d'une autre pathologie cognitive ou motrice, nécessite un environnement d'autant plus attentif que ses moyens d'expression sont limités. Elle peut avoir besoin d'un tableau de communication adapté, et d'outils technologiques et numériques. Les outils doivent être adaptés au plus près de ses capacités cognitives et/ou motrices (images ou pictogrammes, voire objets avec accessibilité adaptée, signes et gestes, outils "papier", boutons parlants, boîtes à messages ou tablettes et logiciels de communication, etc...).

Adapter au mieux ces outils demande une observation transdisciplinaire, une évaluation personnalisée en situation (capacités cognitives et langagières, évaluation ergonomique, évaluation de l'environnement, analyse des besoins etc...)

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Identifier toutes les dimensions nécessaires pour la mise en place de la CAA dans les établissements et/ou auprès des personnes dans leur environnement familial, scolaire etc.
 - Faire évoluer et adapter ces outils en fonction du besoin et des capacités des personnes.
 - Savoir mettre en place et organiser un classeur de communication.
 - Savoir organiser le contenu linguistique d'une tablette ou application si besoin.

PROGRAMME

Approche factorielle

- Connaître les différents troubles du langage entraînant des troubles de la communication : la boucle du langage.
- Identifier les modalités de communication utilisés dans l'établissement, et les besoins d'une personne. Connaître le contexte légal et réglementaire.
- Evaluer les capacités de représentation et les capacités ergonomiques d'une personne.
- Analyser les pictogrammes proposés d'un point de vue symbolique et neuro visuel.

Approche technique

- Informer sur les différents types de moyens, méthodes, et codes de communication.
- Savoir proposer et faire évoluer les tableaux et classeurs de communication.
- Présentation des grands types d'outils de communication alternative, et leur organisation.
- Valoriser la complémentarité des outils papier et des outils technologiques.
- Identifier les outils technologiques adéquats en rapport avec la représentation du langage et les pathologies.
- Utilisation des grilles d'observation.

Positionnement et postures des professionnels

- Sensibiliser les professionnels à une meilleure posture interactive et physique.
- Approche pluridisciplinaire.
- Organisation de l'environnement.
- Le portage institutionnel : enjeux de réussite et de pérennisation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Les objectifs de la formation sont co-construits par l'équipe et le formateur, et le programme est à adapter en fonction de leurs besoins. Le but est d'acquérir un cadre de référence commun et un plan d'action pour la mise en œuvre d'une Communication Alternative et Améliorée entre les professionnels et les personnes accompagnées. La formation est une alternance de temps théoriques et pratiques. La pratique se fait à partir des documents, illustrations, situations apportées par les clients, avec visite de la structure et des emplacements et lieux d'utilisation des outils.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Quizz sur l'évaluation des acquis à partir de projets co-construits pendant la formation. Questionnaire de satisfaction.

INTERVENANTS

Sylve Guyot, directrice d'établissement, Elisabeth Cataix Negre et Joël Pansard, ergothérapeutes, et Marie Voisin du Buit, orthophoniste.

PUBLIC :

Tous les professionnels concernés par l'accompagnement des personnes au quotidien, enfants ou adultes.

DURÉE :

2 à 3 jours

FORMATIONS INTRA

Evaluer et faciliter la communication des personnes en situation de handicap complexe

(qui n'accèdent ni au langage oral ni à un code de communication élaboré)

La personne en situation de handicap complexe, qui n'accède ni au langage oral, ni à un code de communication élaboré (polyhandicap, syndrome d'Angelman, autres maladies génétiques...), a des compétences de communication difficilement interprétables. Pourtant, elle communique. Il est essentiel, pour la considérer comme un véritable interlocuteur et limiter les troubles du comportement, d'apprendre à observer et à reconnaître ce qu'elle comprend et ce qu'elle exprime, de lui apporter les outils utiles aux échanges et à la transmission des informations fondamentales, pour que chaque aidant, qu'il soit habituel ou ponctuel, en soit informé et les prenne en compte.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Donner aux aidants, tant naturels que professionnels, des outils pour permettre une communication :

- Mieux connaître et comprendre le handicap complexe et ce qu'il induit au niveau comportement et communication.
- Evaluer le niveau de communication des personnes de tout âge, en situation de handicap complexe, accueillies dans les établissements, tant sur le plan réceptif qu'expressif.
- Créer des outils individualisés facilitateurs de communication et d'échanges.
- Proposer des attitudes et activités visant à transformer les émergences communicationnelles de chaque personne en véritables compétences.

CONTENU

- Le handicap complexe : description clinique, manifestations et conséquences développementales : le polyhandicap, le syndrome d'Angelman et autres maladies génétiques.
- La communication verbale et non verbale, orale et non orale.
- Conditions au développement de la communication.
- Les spécificités communicationnelles des personnes en situation de handicap complexe.
- Comment aider la personne en situation de handicap complexe à accéder à une communication identifiable ?

Présentation d'un dispositif : le CHESSEP : Communication grand Handicap, Évaluer, Situer, S'adapter, Élaborer un Projet individualisé et donner à chacun les outils facilitateurs de communication.

- **L'évaluation** est transdisciplinaire, menée, chaque fois que possible, en collaboration avec la famille. Elle permet de situer le niveau d'évolution de la communication de chaque personne, d'identifier les stratégies qu'elle utilise et de construire un projet personnalisé.
- **Les outils** sont individualisés. Ils comprennent :
 - Des outils fonctionnels qui visent la facilitation des activités fondamentales du quotidien (repas, toilette, lever et coucher, déplacements...).
 - Des outils de transmission, pour aider la communication « immédiate et spontanée », de tous les jours : sacoche « bonjour » et « carnet de bord », laissés à proximité de la personne, consultables par tout interlocuteur, bâti autour d'informations essentielles : comment je m'appelle, comment je dis bonjour, ce que j'aime ou n'aime pas, comment je me fais comprendre...

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

2 sessions de 2 jours, espacées de quelques mois, en intra-muros.
15 personnes maximum.

Apports théoriques illustrés par des vidéos.

La seconde session permet des échanges de pratiques, des études de cas, la création d'outils et la présentation d'attitudes et d'activités facilitant la communication de chaque personne concernée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation est faite à partir d'un questionnaire proposé en début puis en fin de formation sur les compétences acquises.

INTERVENANTE

Dominique Crunelle, orthophoniste.

PUBLIC :

Parents et tout professionnel impliqué auprès de personnes en situation de handicap complexe.

DURÉE :

2x2 jours

Communication alternative et projet personnalisé d'accompagnement

L'environnement légal et réglementaire de nos interventions, le renforcement des droits des usagers obligent les établissements et les professionnels à repenser les supports de projets personnalisés d'accompagnement ou d'accueil afin que les personnes puissent les comprendre, s'en saisir, en devenir les auteurs.

Destinée aux établissements accueillant des personnes illetrées, étrangères, en situation de handicap ou de maladie, des personnes vieillissantes...

Ces journées de formation vous proposent de construire vos nouveaux supports à partir des besoins du public que vous accompagnez et de vos supports existants.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

Savoir organiser les conditions pour les personnes privées de langage verbal puissent co-construire leur projet personnalisé

- Identifier le ou les supports de communication les plus adaptés à la population que vous accompagnez : écriture simplifiée : pictogrammes, photos, objets...
- Créer vos supports adaptés de projets personnalisés à partir de vos supports institutionnels actuels,
- Organiser et formaliser la démarche de participation directe de la personne à son projet personnalisé en cohérence avec vos pratiques institutionnelles et en lien avec les règles de bonne pratique professionnelle.

PROGRAMME

- Présentation de la méthodologie d'élaboration du projet d'accompagnement personnalisé et des aménagements nécessaires à l'association des personnes accueillies,
- Évaluation et prise en compte des capacités de communication des personnes accueillies,
- Création d'un support type « projet personnalisé adapté institutionnel »,
- Organisation de la logistique indispensable à la mise en œuvre de la démarche: la banque de pictogrammes, de photos, d'objets...
- Traduction en écriture et langage simplifié,
- Acquisition de l'utilisation de l'outil créé sur informatique.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation se déroule auprès d'une équipe pluridisciplinaire au sein d'un établissement médicosocial ou sanitaire. Le but étant d'acquiescer un cadre de référence commun sur l'utilisation de la CAA pour le projet personnalisé d'accompagnement.

La formation est une alternance de séquences théoriques (exposés) et pratiques (à partir de séquences vidéo, retours d'expériences et études de cas). Le travail de formation se servira des documents de l'établissement (pédagogie inversée). Retour d'expériences, étude de cas, identification des forces, faiblesses de votre démarche, proposition de plan d'action.

MODALITES D'ÉVALUATION

L'évaluation se réalise pendant et en fin de formation, une attestation de compétence est remise en fin de formation.

INTERVENANTES

Sylvie Guyot, directrice d'établissement ou Elisabeth Cataix-Nègre, conseillère technique en CAA.

PUBLIC :

Tous les professionnels concernés au quotidien par la difficulté de communication avec les personnes avec polyhandicap

En intra la présence d'un cadre est fortement conseillée

DURÉE :

2 jours + 1 jour de supervision (facultatif)

FORMATIONS INTRA

CAA : prévention et sécurité au quotidien

La sécurité est l'affaire de tous. L'apprentissage des gestes et des postures par les personnes en situation de handicap, avec ou sans difficulté de communication peut être facilité par l'utilisation d'outils pédagogiques adaptés en Communication Alternative Améliorée. Il en est de même pour le secourisme : en parler et s'initier à la pratique, c'est déjà contribuer à la sécurité collective. L'objectif de cette formation est double : permettre aux équipes d'encadrement de sensibiliser les personnes accompagnées à des conduites sécuritaires par le biais d'une communication adaptée et maintenir les acquis sur des notions déjà connues et/ou abordées.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Savoir utiliser la CAA auprès des personnes en situation de handicap sur la question de la sécurité et autour du secourisme,
- Favoriser la co-construction de conduite à tenir en cas d'accident, à l'échelle des risques, des besoins et des capacités de chacun, à l'image de l'institution.

PROGRAMME

1 - Approche CAA dont le français simplifié

- Qu'est-ce que la CAA, en quoi favorise-t-elle la participation à la vie sociale et la citoyenneté des personnes ?
- Présentation d'outils pédagogiques.
- L'importance d'un travail autour de la posture professionnelle : comment et pourquoi utiliser un vocabulaire et des consignes simples, savoir utiliser la modélisation et le pointage.

2 - Aborder quelques notions de sécurité et de prévention

- Exercice d'application du français simplifié : atelier d'écriture, transcription et écriture collective,
- Rappel de notion de sécurité et de prévention (Equipement de Protection Individuelle, donner l'alerte, Position Latérale de Sécurité...),
- Référence au Document unique d'évaluation des risques professionnels et aux petits accidents domestiques pour construire une prévention optimale,
- Utiliser des supports CAA pour apprendre à faire donner l'alerte, à reconnaître une situation dangereuse, à réaliser une conduite à tenir,
- La notion de handi-secourisme.

3 - Mise en situation

- Exercice collectif à thème autour de la prévention des risques : amener la réflexion sur les mots importants.
- Elaborer des fiches actions de prévention : définition/risque/prévention. Travail en petit groupe et restitution collective. Eprouver le document pendant la présentation en ramenant à la notion de posture.

4 - Supports adaptés pour le Document unique d'évaluation des risques professionnels

En atelier, travailler autour des besoins identifiés des supports adaptés et personnalisés aux situations de l'établissement et en faire une présentation,

Reprise des facteurs de réussite :

- La participation des personnes,
- La co-construction des outils avec les personnes,
- La création d'une base documentaire (kit de pictogrammes gratuits sur la prévention des risques, support-type etc...).

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Pédagogie inversée en utilisant les expériences autour d'évènements/d'accidents ayant eu lieu dans l'établissement. Travail en sous-groupe et mise en situation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation se déroule en fin de formation à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances de base, et pendant la formation sur des gestes techniques.

INTERVENANTE

Jennifer Coiffard-Mercier, Moniteur-éducatrice, formatrice en secourisme.

PUBLIC :

Cette formation s'adresse à toutes les équipes éducatives : éducateur spécialisé, éducateur technique, responsable sécurité des établissements, des ESAT ...

DURÉE : 2 jours soit 14 heures

Prestation à domicile : Communication Alternative et Améliorée et bientraitance

Le secteur de l'aide à domicile et des accueillants familiaux connaît une augmentation du nombre de personnes en situation de handicap, ou des personnes âgées avec difficultés cognitives (type Alzheimer). Les intervenants de ce secteur ont besoin d'adapter leurs pratiques professionnelles à ces évolutions, c'est un enjeu majeur de la qualité des prestations d'aide à domicile, et de la prévention de la maltraitance.

Ce mode d'accompagnement et de service nécessite que celles et ceux qui le réalisent soient formé(e)s aux pratiques relationnelles exercées dans le contexte de l'intimité du domicile.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- Savoir adapter sa communication en fonction des personnes accompagnées en tenant compte de leur handicap et de ses conséquences.
- Connaitre les liens entre le handicap et le grand âge, la façon dont ils sont vécus par les personnes qui les portent, et leurs impacts sur les interactions entre les personnes aidées et les aides à domicile.
- Apprendre grâce à la Communication Alternative et Améliorée à prendre du recul et garder la bonne distance professionnelle lors de ses interventions.

PROGRAMME

Théorique

- Adapter sa communication : une exigence attendue pour les professionnels du secteur médico-social, rappel de l'environnement légal et le contexte des interventions.
- Handicap et pathologies associées : quels impacts sur la communication.
- Développer ses qualités relationnelles (écoute/assertivité) et une bonne distance professionnelle : une question de posture, d'écoute et de communication.
- La communication et la Communication Alternative et Améliorée (CAA).
 - Définition,
 - Objectifs,
 - La multimodalité.

Pratique

- Présentation des outils de Communication Alternative et Améliorée pour faciliter le quotidien : agenda, carte des émotions, tableau de communication, cahier de vie...
- Outils spécifiques et repères visuels pour la toilette, le coucher, le déroulé...
- Savoir présenter l'intérêt de l'utilisation d'outils de Communication Alternative et Améliorée aux proches de la personne.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie participative et inversée, chaque participant sera convié à faire part de son expérience, expérience similaire ou approchant.
- Mises en situations et exercices pratiques.
- Diaporama, illustrations et vidéos : supports privilégiant la prise visuelle d'informations et l'analyse partagée.
- Une approche concrète : création des outils opérationnels et exploitables dès le retour de formation.
- Travail en sous-groupe avec restitution plénière.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un questionnaire initial sera proposé en amont suivi d'un QCM remis à chaque stagiaire à l'issue des 2 jours. Une évaluation de la satisfaction des participants sera remis en fin de formation.

INTERVENANTE

Sylvie Guyot, directrice d'établissement.

PUBLIC :

Professionnels des services d'aide à domicile, accueillants familiaux.

DURÉE :

2 jours soit 14 heures

FORMATIONS INTRA

L'obligation des établissements et services à développer leur communication adaptée à leur public Un enjeu de qualité

Le cadre légal et réglementaire dans lequel exercent les établissements, les incitent à réfléchir sur leurs supports de communication à destination des personnes accompagnées, sur la façon de conduire les instances de participation de celles-ci et le recueil de leurs avis et souhaits lors de la construction et de la formalisation de leur projet d'accompagnement.

Souvent la confusion est faite entre développer des outils adaptés et communiquer institutionnellement de façon adaptée pour l'ensemble des personnes accueillies, voire pour les familles, l'ensemble des adhérents...

Cette formation propose un plan de développement et des pistes d'organisation s'inscrivant ainsi dans une démarche d'amélioration continue et de pérennisation des pratiques professionnelles.

PRÉ-REQUIS : avoir un rôle d'encadrement ou de coordination, hiérarchique ou transversal.

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, le stagiaire aura développé les compétences nécessaires à la mise en place de la Communication Alternative et Améliorée au sein de la structure ou de l'association dans laquelle il exerce et répondre aux besoins de la population accompagnée.

Il sera en mesure de :

- Créer et de développer des outils institutionnels ou associatifs adaptés pour améliorer l'information et la participation des personnes accueillies et la facilitation du quotidien (support du CVS, emplois du temps, outils loi 2002-2, explications de soins, site web...).
- Identifier les outils nécessaires aux diverses situations communicationnelles : individuelles, collectives et institutionnelles.
- Réaliser un plan de développement à 2 ans prenant en compte l'ensemble des dimensions nécessaires à la mise en place de la Communication Alternative et Améliorée : besoins logistiques et organisationnels, un plan d'action et un échéancier personnalisé amélioration, des pratiques des équipes pluriprofessionnelles.

PROGRAMME

Théorique

- Le cadre légal et réglementaire faisant obligation aux établissements et services en matière de Communication Alternative et Améliorée.
- La Communication Alternative et Améliorée : différence entre la communication institutionnelle adaptée et le projet individuel de communication.
- Maîtriser les conditions d'un déploiement cohérent de la Communication Alternative et Améliorée en établissement ou service.

Pratique

- L'adaptation de l'environnement : accueil, affichages, emplois du temps, signalétique etc...
- Réaliser l'inventaire de l'existant au niveau des outils de participation collective et individuelle des personnes accueillies.
- Connaître les normes européennes du Facile à Lire et à Comprendre.
- Construire et structurer la démarche institutionnelle.
- Apprendre à construire des types d'outils adaptés.
- Constituer et gérer la banque institutionnelle de pictogrammes, de photos, d'outils, la charte graphique, créer une base documentaire et la charte graphique.
- Valoriser la démarche de Communication Alternative et Améliorée par l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques en CAA.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques et techniques, réalisation d'un SWOT (points forts, points faibles, opportunités, faiblesses) sur le thème et pour sa structure ou son association, ateliers, travaux intersessions, pédagogie inversée, exercices en sous-groupe.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Un questionnaire initial sera proposé en amont suivi d'un QCM remis à chaque participant après chaque étape. Une évaluation de la satisfaction des participants sera remis en fin de formation.

INTERVENANTE

Sylvie Guyot, directrice d'établissement.

PUBLIC :

Cadres, chargés de communication, chargés de projet, personnes ressources CAA...

DURÉE :

Formation de 3 à 5 jours en fonction des objectifs.

FORMATIONS INTRA

Formation spécifique sur un outil technologique en CAA

Il est désormais reconnu qu'un enfant apprend par modélisation. C'est bien sûr également le cas pour un utilisateur d'outil de communication.

L'expérience a largement prouvé que l'utilisation d'un outil, aussi performant soit-il, ne peut pas donner les meilleurs résultats sans formation.

Cette formation a pour but d'enseigner l'usage de l'outil concerné pour que les parents et les équipes puissent se l'approprier et de faciliter son apprentissage.

Voici les différents outils sur lesquels nous pouvons former vos équipes :

- logiciel Grid 3.
- logiciel Communicator 5.
- logiciel Nuvoice et concept Minspeak.
- la gamme des appareils Accent.
- la gamme des appareils GRID PAD.
- la gamme des équipements de commande oculaire.
- les outils logiciels et matériels pour l'éveil et l'apprentissage.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

- L'objectif principal de la formation est de fournir la connaissance nécessaire à l'utilisation quotidienne de l'outil informatique (logiciel et/ou matériel) concerné : à quoi il sert et comment on s'en sert. Etre capable de paramétrer l'outil selon des critères précis.

Pour cela les objectifs secondaires sont :

- Connaître ses différentes possibilités ergonomiques.
- Etre en mesure d'accompagner la personne dans l'apprentissage et l'utilisation de son outil.

PROGRAMME

½ journée :

- Rappel sur la communication améliorée et alternative,
- Présentation de l'outil concerné,
- Description des paramétrages et solutions ergonomiques possibles.

½ journée : ATELIER

- Exercices pratiques,
- Mises en situation, les argumentaires,
- Les blocages et leurs solutions ; les limites de l'outil.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Il sera demandé de venir avec un PC dans lequel aura été téléchargé le logiciel concerné (les informations nécessaires sont fournies avant la formation).
- Il sera demandé à chaque participant de rechercher des solutions adaptées. Le formateur formulera des recommandations et pistes d'amélioration au cours de cette analyse de pratiques.
- Vidéos, photos.
- Mises en situations simulées.
- Manipulations de l'outil
 - Support de cours,
 - Logiciels de démonstration gratuits.

La formation met l'accent sur l'usage pratique des outils, la manipulation, les exercices.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation sur l'animation, le contenu et les moyens pédagogiques. Évaluation du savoir-faire pratique à partir d'exercices sur le matériel proposés par le formateur.

INTERVENANT

Joël Pansard, ergothérapeute.

PUBLIC :

Tous professionnels intervenant au sein d'établissements ou de services.

DURÉE :

Formation de 1 à 2 jours en fonction des objectifs

LES FORMATEURS

Elisabeth CATAIX-NEGRE, ergothérapeute.

Après de nombreux postes sur la mise en place de la CAA et des nouvelles technologies dans la vie quotidienne des personnes et dans les établissements, elle s'est spécialisée en communication alternative et intervient dans plusieurs organisations depuis 35 ans, au titre de consultante ou formatrice. Centrée sur le handicap moteur et cognitif, elle participe aux congrès internationaux et particulièrement ceux d'Isaac International où elle s'est forgée une expertise reconnue. Auteure de nombreux articles, et d'un livre qui fait référence dans le domaine.

Jennifer Coiffard-Mercier, sapeur-pompier

volontaire et formatrice en secourisme, de formation initiale monitrice éducatrice et actuellement en formation CAFERUIS, auteure d'un livret d'aide à la prise en charge de victimes en difficulté de communication, fait partie d'une commission expérimentale de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France qui vise à rendre les formations en secourisme accessible à tous et notamment par le biais de la CAA.

Dominique CRUNELLE, orthophoniste et docteur en sciences de l'éducation, ancienne directrice du département d'orthophonie de la faculté de médecine de Lille 2. Formatrice, tant pour les orthophonistes que pour les professionnels exerçant en établissements, elle propose des démarches d'évaluation et de facilitation de la communication des personnes qui n'accèdent ni au langage oral, ni à un code de communication élaboré. Présidente du CPME (Conseil Para Médical et Educatif) de l'Association Française du Syndrome d'Angelman et membre du bureau de l'ARP (Association Ressources Polyhandicap) des Hauts de France.

Sylvie GUYOT, ancienne directrice d'établissements médico-sociaux. Elle est formée au développement des projets institutionnels, a porté des projets innovants et participé à des recherche-action nationale et devient formatrice CAA. Son parcours professionnel a traversé l'insertion professionnelle pour des personnes avec des difficultés cognitives, illettrisme, polyhandicap, autisme, déficience intellectuelle, maladies rares...

Judith LABOUVERIE, orthophoniste exerçant en cabinet libéral et au sein d'une halte-garderie spécialisée dans l'accueil d'enfants en situation de handicap. Elle reçoit principalement de jeunes enfants avec paralysies cérébrales, syndromes génétiques, polyhandicap et troubles du spectre de l'autisme. Elle a monté avec ses collègues un projet C.A.A dans la halte-garderie où elle exerce et elle pilote actuellement l'extension de ce projet à l'ensemble des établissements d'accueil du jeune enfant de l'association pour laquelle elle travaille.

Agnès LEVEQUE, orthophoniste ayant une expérience auprès d'enfants avec troubles neuro-développementaux variés (handicaps d'origine génétiques, TSA, handicaps moteurs), de 0 à 16 ans, elle exerce actuellement dans un IME à Betton en Ille et Vilaine où elle coordonne le projet de CAA de l'établissement et accompagne l'équipe et les parents pour la mise en place et l'appropriation de la CAA. Cette pratique s'enrichit de la connaissance des particularités de fonctionnement des personnes TSA et des outils de structuration utilisés pour ces enfants. Elle développe un intérêt fort pour le travail avec les familles.

Marielle LACHENAL, médecin et mère d'une jeune fille de 29 ans atteinte d'un handicap intellectuel. Elles utilisent la CAA pour communiquer. Elle est devenue formatrice et experte à Isaac Francophone. Elle est auteure d'un livre publié chez Fayard, Mon enfant est différent.

Dominique LEDRAPIER, infirmière diplômée d'état, formée à l'autisme et au polyhandicap, Utilisatrice de la Communication Alternative et Améliorée au quotidien des actes de soin, auteure d'un support individuel des besoins en soins et de leurs suivis.

Joel PANSARD, ergothérapeute, formateur et spécialiste en CAA, 35 ans d'expérience dans le domaine des outils technologiques de communication et en préconisation de ces outils. Expert auprès de la commission européenne pour la rédaction des normes pour les aides techniques.

Michèle VAN LIL, graduée et licenciée en logopédie, intervenante en systémique, formatrice certifiée PODD. Première expérience de 15 ans dans le domaine de la CAA avec des enfants malentendants en éducation précoce et depuis 1993, logopède dans un centre de jour accueillant des adultes présentant des troubles neuromoteurs et personne ressource en matière de troubles associés et en CAA auprès des équipes.

Marie VOISIN DU BUIT, orthophoniste, travaillant dans une structure accueillant des enfants en situation de handicaps divers, en Bretagne, utilise la CAA au quotidien. Sa pratique s'enrichit de ses rencontres à ISAAC Francophone, et des découvertes faites dans les congrès d'ISAAC International. Elle est par ailleurs présidente du Conseil Paramédical et Éducatif de l'Association Française du Syndrome de Rett (AFSR).

MODALITÉS D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

L'ÉQUIPE DE L'INSTITUT MOTRICITE CEREBRALE

Philippe Toullet	Directeur pédagogique	Laure Nitschmann	Directrice du développement
Jean Yves Depardieu	Assistant pédagogique	Virginie Sarti	Assistante administrative et comptable
Alain Jouve	Assistant pédagogique	Fériida Bouakil	Secrétariat administratif et pédagogique

Pour toute question pédagogique relative à la formation, les stagiaires peuvent contacter les responsables pédagogiques, P. Toullet, JY. Depardieu ou A. Jouve.

Pour toute question sur les inscriptions, contactez F. Bouakil et pour les questions sur les dispositifs de financement ou les relations avec les établissements, contactez L. Nitschmann.

DISPOSITIFS DE FINANCEMENT DES FORMATIONS

L'Institut Motricité Cérébrale propose ses formations selon des processus rigoureux conformes aux exigences qualité de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018, du Développement Professionnel Continu (DPC), du Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIFPL), des obligations de la DIRECCTE et des réglementations des OPCO. De ce fait, les professionnels peuvent solliciter un financement en fonction de leur projet de formation, et/ou des modalités retenues par les organismes financeurs. Pour construire les modalités de financement, n'hésitez pas à contacter la direction du développement.

PRISE EN COMPTE DES BESOINS DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous proposons de contacter notre référent handicap en téléphonant au 01 45 58 51 37 ou par mail lnitschmann@institutmc.org. Nous pourrions organiser les adaptations nécessaires pour bénéficier au mieux de nos formations.

INSCRIPTIONS

LES FORMATIONS INDIVIDUELLES - gestion@institutmc.org

La fiche d'inscription, téléchargeable sur www.institutmc.org, est à envoyer au secrétariat de l'Institut accompagnée d'un chèque ou de plusieurs chèques du montant de la formation pour une prise en charge personnelle ou d'un accord de prise en charge signé par l'employeur pour un financement au titre de la formation continue. Une convention est alors envoyée au stagiaire (prise en charge individuelle) ou à son établissement (prise en charge par l'établissement). L'Institut Motricité Cérébrale se réserve le droit d'annuler un stage si le nombre de stagiaires s'avère insuffisant 15 jours avant la date de début de la formation. Les conditions d'annulation de la part du participant sont stipulées dans la convention. Toute formation commencée sera intégralement facturée. Une convocation sera envoyée au participant dans la quinzaine précédent le stage.

LES FORMATIONS DANS LES ÉTABLISSEMENTS

lnitschmann@institutmc.org ou secretariat@institutmc.org

Les demandes de formation se font auprès du secrétariat, par téléphone ou par courrier postal ou électronique. Mr Jean Yves Depardieu (jydepardieu@laposte.net), assistant pédagogique prendra contact avec vous pour construire un programme correspondant aux attentes des professionnels de l'établissement. Après accord du programme, du choix des intervenants et du devis, une convention de formation est établie.

LE DIPLÔME UNIVERSITAIRE

En tant que partenaire pédagogique de la Faculté de médecine Jacques Lisfranc de Saint Etienne, l'Institut Motricité Cérébrale reçoit les dossiers de candidature. Ce dossier est composé d'une lettre de motivation et d'un CV adressé à Philippe Toullet, directeur pédagogique.

En cas d'insatisfaction quant aux exigences qualité, vous pouvez contacter AFNOR Certification pour signaler tout manquement ou déposer un avis sur

afnor
PRO contact

Contact RGPD : contact@institutmc.org

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Déclaration d'activité :

11 75 28 443 75

Numéro INSEE :

41367074600010

Organisme DPC : 3100

Institut Motricité Cérébrale

217, rue Saint-Charles 75015 PARIS

Téléphone : 01 45 58 51 37

Télécopie : 01 44 26 07 89

Courriel : secretariat@institutmc.org

Site internet : www.institutmc.org

Salle de cours :

213, rue Saint-Charles 75015 PARIS

OUVERTURE DU SECRETARIAT

Le secrétariat de l'Institut motricité cérébrale est ouvert tous les jours :

Lundi, mercredi de 8h30 à 18h, mardi, jeudi de 8h30 à 17h et vendredi de 9h à 16h.

HORAIRES DES FORMATIONS

Les formations débutent le premier jour à 9h30 et les jours suivant à 9h. Les journées sont de 7 heures.

Communication Alternative et Améliorée

La Communication Alternative et Améliorée propose des moyens palliatifs de communication (gestes, signes, symboles, synthèses vocales, logiciels...), aux personnes qui ne parlent pas ou en difficultés de communication, pour favoriser leur développement personnel et leur intégration, aussi bien sociale que professionnelle.

Le langage oral n'est pas le seul moyen de communiquer, nous utilisons aussi :

- Comportements non verbaux
- Regards et mimiques
- Vocalisations
- Gestes et signes
- Images pictogrammes et symboles
- Ecriture Lecture etc etc ...
- Internet, téléphone...



Les formations ISAAC FRANCOPHONE
sont organisées par :

INSTITUT MOTRICITE CEREBRALE
FORMATION ET DOCUMENTATION
217, rue Saint-Charles,
75015 PARIS
Tél : 01 45 58 51 37
Email : secretariat@institutmc.org
www.institutmc.org